

DELIBERATION 2016-55

LE 12 JUILLET DEUX MILLE SEIZE A DIX-NEUF HEURES, S'EST REUNI LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN DE VEDAS AU LIEU HABITUEL DE SES ASSEMBLEES, SOUS LA PRESIDENCE DE MADAME ISABELLE GUIRAUD, MAIRE DE LA COMMUNE, A LA SUITE D'UNE CONVOCATION EN DATE DU 6 JUILLET DEUX MILLE SEIZE.

PRESENTS : Mme GUIRAUD I. – M. MERLIN D - Mme VESSIOT A. - M. CLAMOUSE A - M. FONTVIEILLE H. - Mme MASANET C. - M. DE BOISGELIN P. – M. MARTIN-LAVAL B. - M. SCIALOM D. - Mme FAVRE-MERCURET R. – M. PETIT E. - Mme RENARD S. – Mme FASSIO I. - Mme VACQUIE S. - M. LE BLEVEC B. – M. NENCIONI S. - Mme AURIAC A. – Mme ESCRIG C.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : Mme OMS M-L. procuration à M. FONTVIEILLE H. - M. PAINTRAND J-F. procuration à M. MERLIN D. - Mme LOPEZ M-F. procuration à M. DE BOISGELIN P. - M. TRINDADE J. procuration à M. CLAMOUSE A. - M. DELON A. procuration à Mme ESCRIG C.

ABSENTS : Mme MAUREL P. – M. ATLAN J. - Mme SALOMON M-L.

ABSENTS EXCUSES : Mme FABRY V. - M. CARABASSE P. - M. VERNAY P.

Monsieur MARTIN-LAVAL a été élu Secrétaire de séance à l'unanimité, en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

OBJET : SUBVENTION PROJET ASSOCIATION ECOLE DE KARATE

Madame le Maire rappelle que les subventions aux associations sont attribuées en deux parts :

- les subventions de fonctionnement
- les subventions projets

Elle indique avoir été destinataire d'une demande de subvention projet par l'Ecole de Karaté pour une participation financière à l'organisation d'un stage de préparation au passage de ceintures noires

Après examen et en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote :

Pour	UNANIMITE
Contre	
Abstention	

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Madame le Maire :

- **ATTRIBUE** à l'Ecole de Karaté la somme de 350 € qui correspond à la participation financière à l'organisation d'un stage de préparation au passage de ceintures noires ;
- **DIT** que les crédits nécessaires sont prévus au chapitre 65 du budget primitif 2016.

Isabelle GUIRAUD
Maire de Saint Jean de Védas,

